

Journées d'études internationales

L'aménagement des peines privatives de liberté :
l'exécution de la peine autrement

Organisées par la direction de l'administration pénitentiaire
avec le concours de l'équipe ANR « Sciencepeine »
et de l'École de droit de Sciences Po

Jeudi 3 et vendredi 4 novembre 2011

à l'Institut d'études politiques de Paris
Amphithéâtre Chapsal
27, rue Saint-Guillaume 75007 Paris

13h30

Accueil des participants

14h

Propos d'accueil par Christophe Jamin,
directeur de l'École de droit de Sciences Po Paris

**Allocution d'ouverture par Michel Mercier, garde des Sceaux,
ministre de la Justice et des Libertés**

14h30 – 18h

Les aménagements de peine : notions, évolutions et évaluations

Président de séance : *Philippe Combettes, sous-directeur PMJ*

- Actualité du droit des aménagements de peine, par *Pierrette Poncela, professeur à l'université Paris Ouest*
- Une perspective historique, par *Marc Renneville, historien, PMJ5*

16h – 16h15

Pause café

- Rétrospective statistique des 20 dernières années, par *Bruno Aubusson de Cavarlay, chercheur au CESDIP*
- Impact des aménagements de peine sur la récidive, par *Annie Kensey, démographe, PMJ5*
- Table ronde en présence de *Jean-René Lecerf, sénateur du Nord, Dominique Raimbourg, député de la 4^e circonscription de la Loire-Atlantique* : La problématique législative récente des aménagements de peine

**Si vous souhaitez assister à ces Journées, veuillez vous inscrire auprès de
Joëlle Jacquet, secrétariat DAP/PMJ 5, au 01 53 00 77 86.**

joelle.jacquet@justice.gouv.fr

Nombre de places limité

8h30

Accueil des participants

9h - 12h

Comparaisons internationales

Président de séance : *Philippe Astruc, directeur de l'ÉNA*

- Les aménagements de peine en droit comparé, *par Delphine Agoguet, chef du bureau du droit comparé au SAEI*
- La mise en œuvre des aménagements de peine aux Pays-Bas, *par Léo Tiggès, secrétaire général de la Conférence européenne de probation*
- La mise en œuvre des aménagements de peine en Suisse, *par Catherine Faller, université de Lausanne*

10h45 – 11h

Pause café

- La mise en œuvre des aménagements de peine en Belgique, *par Marie-Sophie Devresse, université de Louvain*
- La mise en œuvre des aménagements de peine en Allemagne, *par Frieder Dünkel, université de Greifswald*

12h30 – 14h

Déjeuner libre

14h - 17h

Recherches récentes et échanges sur les pratiques

Président de séance : *Nicole Maestracci, Première présidente de la Cour d'appel de Rouen (sous réserve)*

- Les aménagements de peine en Franche Comté : un travail de trajectoire au sein d'une écologie sociale singulière, *par Jean-Michel Bessette et Christian Guinchard, université de Franche-Comté*
- Pratiques des aménagements de peine et innovations dans le SPIP d'Aveyron et du Lot, *par Marie-Pierre Bonafini, DFSP*

15h30 – 15h45

Pause

- La coordination des politiques judiciaires et pénitentiaires. Une analyse des relations entre monde judiciaire et administration pénitentiaire, *par Christian Mouhanna, sociologue, CESDIP*

17h – 17h30

Clôture, synthèse *par Jean-Olivier Viout, Procureur Général, membre du Conseil supérieur de la magistrature*

